

PROJET DE LOI

N° 68

adopté

SÉNAT

le 28 avril 1982

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

PROJET DE LOI

autorisant l'approbation d'un Accord relatif à la participation française à la Force multinationale et d'observateurs.

(Texte définitif.)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 766, 780, 821 et in-8° 136.

Sénat : 298 et 300 (1981-1982).

Article unique.

Est autorisée la ratification du Protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de l'Espagne, signé à Bruxelles le 10 décembre 1981, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 28 avril 1982.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 733 Assemblée nationale (7^e législature).